

# PRODUCTION PARTICIPATIVE D'INFORMATION SUR INTERNET

**Expression citoyenne, engagement civique et culture de soi**

**Julie Denouël<sup>1</sup>**

L'objectif de cet article est de questionner le rapport entre culture de soi et expressivisme numérique dans le cadre de la production participative d'information sur internet. Il s'agira en effet d'examiner quelques unes de ces expressions citoyennes individuelles qui, déployées sur différents services du web 2.0 (blogs, micro-blogs et réseaux socionumériques), ont pour particularité de rendre accessibles des contenus symboliques jugés d'intérêt commun, tout en proposant des principes singuliers de vision du monde social qui s'écartent à tout le moins de ceux exposés à travers (et par) les médias traditionnels. Dans cette démarche, nous essaierons d'identifier les différents genres discursifs mais aussi les différentes logiques qui structurent ces expressions citoyennes autonomes. Il apparaîtra alors que si celles-ci sont motivées par un engagement civique, elles relèvent également de la culture de soi dans le but de valoriser des singularités subjectives.

---

1 Praxiling, Université Montpellier 3 – CNRS France.

S'intéressant aux différentes modalités de construction des individus comme sujets, Michel Foucault met en évidence le processus de « culture de soi » qu'il définit

par le fait que l'art de l'existence – la *techne tou biou* sous ses différentes formes – s'y trouve dominé par le principe qu'il faut 'prendre soin de soi-même' ; c'est ce principe de souci de soi qui en fonde la nécessité, en commande le développement et en organise la pratique (Foucault, 1984, pp. 60-61).

Pour Foucault, la formation de l'individu s'articule nécessairement à une intensification et une valorisation des rapports à soi. Dans ce cadre, autrui n'est certes pas exclu. Cependant, c'est avant tout par une attention centrale accordée à sa singularité individuelle que tout homme peut raisonnablement devenir « sujet de ses actes » (Foucault, 1984, p. 58).

Caractéristique des sociétés anciennes, le *souci de soi* semble dès lors constituer l'un des socles de l'individualisme contemporain marqué par « la valeur absolue qu'on attribue à l'individu dans sa singularité », « la valorisation de la vie privée », mais aussi le travail réflexif par lequel « on est appelé à se prendre soi-même pour objet de connaissance et domaine d'action, afin de se transformer, de se corriger, de se purifier, de faire son salut » (Foucault, 1984, p. 59). Or, nombreux sont les auteurs qui montrent que le souci de soi contemporain est porté et conforté par l'usage des outils de communication numérique (Allard, 2007 ; Dervin & Abbas, 2009). Force est de constater en effet que les services du web 2.0 (les dispositifs d'autoproduction et les plateformes relationnelles notamment) ont autorisé la production et la mise en visibilité en ligne de contenus originaux, subjectifs, personnels ou singuliers qui ne sont pas sans évoquer un certain « travail de soi » (Cardon & Delaunay-Téterel, 2006). Ce faisant, ces technologies de communication numériques ont pu être appréhendées comme autant de « technologies de soi » autorisant des *pratiques expressives* au travers desquelles les internautes « performant leur identité » (Allard, 2009, p. 66). Que ce soit par l'expression de soi dans des récits intimes sur les blogs, le mixage de produits culturels standardisés, la quête de réputation sur les dispositifs d'autoproduction, la participation au débat public, ou la production d'information à travers les forums, les blogs et les réseaux sociaux numériques, les dynamiques expressives reposent sur diverses formes de pratiques sociotechniques au moyen desquelles les individus

tendent à développer certaines de leurs facettes qu'ils estiment importantes, à affirmer des singularités personnelles (parfois plurielles) et, ce faisant, à s'orienter vers une réalisation individuelle de *soi*.

## Objectifs de l'étude

Dans le cadre de cet article, nous souhaitons examiner plus avant le rapport entre culture de soi et expressivisme numérique à travers un questionnement sur la production participative d'information sur internet. Précisons que le thème de la participation en ligne a déjà donné lieu à de nombreux travaux, que l'on peut voir s'organiser autour de trois champs de pratiques :

- la « communication de masse individuelle » (Castells, 2009), entendue comme la contribution des individus à la production et à la diffusion des contenus sur internet, et pouvant se traduire par un processus hybride d'*empowerment*, de réflexivité, d'expérimentation et de réappropriation de la parole ;
- le journalisme participatif où la production d'information est envisagée au travers des rapports qu'elle entretient diversement au champ journalistique et, notamment, des formes de collaboration qui se sont établies entre les journalistes professionnels et les contributeurs amateurs (Aubert, 2009 ; Canu & Datchary, 2010) ;
- les « mobilisations informationnelles » (Cardon & Granjon, 2010), pratiques qui se caractérisent par la mise en évidence de la fonction propagandiste des médias traditionnels et appellent à la création d'un contre-pouvoir critique et/ou la mise en œuvre de dispositifs alternatifs de production d'information.

Pour ce qui concerne notre étude, l'objectif est d'aborder la production participative d'information par le prisme d'un objet quelque peu différent de ceux mentionnés *supra*. Notre attention sera ainsi principalement centrée sur des *expressions citoyennes* en tant qu'elles sont le fait d'individus revendiquant leur position de citoyen, leur éloignement de la sphère journalistique traditionnelle et la mise en visibilité de points de vue spécifiques et autonomes au sein d'espaces numériques qui leur sont propres (notamment au travers de blogs, micro-blogs et réseaux socionumériques). De plus, ces expressions citoyennes ont pour particularité de reposer sur la production de (longs) contenus informationnels jugés d'intérêt commun tout en dévoilant des principes

singuliers de vision du monde social qui s'écartent à tout le moins de ceux exposés à travers (et par) les médias de masse.

Précisons par ailleurs que les analyses que nous présentons ici s'inscrivent dans le cadre d'une ethnographie menée depuis le début de l'année 2010 et encore en cours à ce jour<sup>1</sup>. Ce dispositif d'enquête qualitatif repose sur la conjugaison de deux types de données : des entretiens semi-directifs approfondis réalisés en face-à-face auprès d'une vingtaine d'individus<sup>2</sup>, et un corpus de textes regroupant l'ensemble des énoncés (billets et commentaires issus des échanges avec le public) visibles sur les espaces numériques des informateurs. Cette méthodologie nous a permis d'explorer les différents discours mis en ligne et, ainsi, de saisir les modalités de mise en forme et de mise en sens mobilisées par les producteurs d'information, ceux-là même qui revendiquent une prise de parole libérée et subjective, désolidarisée de l'écriture journalistique construite selon les principes de distanciation, de neutralité et d'objectivité<sup>3</sup>. A partir de ce matériau d'enquête, nous proposons d'appréhender les différentes logiques qui structurent ces expressions citoyennes autonomes. Nous verrons que si la culture civique est au fondement de ces pratiques, la culture de soi et la quête de reconnaissance participent également de ces formes de production participative d'information.

## **Les formes discursives de l'expression citoyenne**

On a souvent souligné que la production participative d'information tend à se construire contre le formalisme de la mise en publicité telle que l'on a l'habitude qu'elle prenne forme, notamment au sein des

---

1 Ce travail est produit en étroite collaboration avec Fabien Granjon.

2 Notons aussi que la plupart des informateurs ont, à un moment de leur parcours biographique, pris part à des organisations impliquées dans le « jeu citoyen ». La production d'information se présente ainsi, à des degrés divers, comme le prolongement d'un positionnement citoyen qui, auparavant, a pu s'incarner dans d'autres pratiques, mais qui, aujourd'hui, tend à prendre corps dans la construction d'un espace de jugement personnel.

3 Nombreux sont les chercheurs, en analyse de discours notamment, à souligner que l'application de ces principes est souvent toute relative, l'objectivité relevant par exemple davantage d'un effacement énonciatif de l'auteur que d'une présentation impartiale du réel (Charaudeau, 2006).

médias dominants. Sélection et hiérarchisation des informations plus ouvertes, dépoliarisation des thèmes de l'agenda médiatique, revendication d'un ton libre et personnel, relation plus directe aux référentiels, détournements ironiques, affaiblissement des impératifs de distanciation et des contraintes argumentatives sont autant de modalités énonciatives qui caractérisent la production participative d'information et contribueraient à l'évolution des méthodes d'apparition publique (Cardon, 2010).

Dans le prolongement de cette première analyse, nous avons pu remarquer que si les expressions citoyennes témoignent d'un remodelage du format de prise de parole, c'est aussi parce qu'elles tentent de réorganiser les logiques d'attention sélectives des médias dominants en proposant, notamment, d'autres façons de représenter et mettre en visibilité des thématiques d'intérêt commun. En ce sens, il nous a semblé possible d'identifier trois modalités de prise de parole publique en ligne. Si les genres de discours au travers desquels elles sont développées existent déjà au sein de l'espace médiatique traditionnel (Charaudeau, 2005), elles trouvent néanmoins à se renouveler du fait de leur ancrage dans la culture numérique. *Veille, contre-expertise et témoignage* sont ainsi les formes discursives qui structurent les expressions citoyennes auxquelles nous nous sommes intéressés. Précisons d'ailleurs qu'elles s'hybrident souvent les unes aux autres pour dessiner les contours d'espaces numériques singuliers cherchant à élargir l'horizon de la visibilité restreinte de certains thèmes jugés injustement ignorés par les médias plus centraux.

## **La veille informationnelle**

Une part non négligeable de la production participative d'information sur le web peut être caractérisée par la reprise de contenus produits par d'autres. Largement facilitées par l'émergence de dispositifs d'agrégation de contenus de diverses natures (SNS, flux RSS, Newsfeeds, Google News, 24/24Actu, etc.), ces pratiques s'avèrent de plus en plus répandues, ce qui fait par exemple dire à Franck Rebillard que « l'information journalistique voit ses possibilités de circulation se multiplier, beaucoup plus fortement qu'elle ne voit ses lieux de création se renouveler » (Rebillard, 2006, p. 55).

Le rôle qui est endossé par ceux qui se livrent à cette activité est celui de veilleur et d'agrégateur puisque l'essentiel de ce travail de « thésaurisation » consiste à repérer sur la toile les éléments d'informa-

tion considérés comme importants et de colliger ces énoncés dispersés en un même espace : « J'apporte l'info triée pour des gens qui n'ont pas le temps » (Loïc, libraire en retraite). Si la production n'est pas originale, le regroupement et l'agencement des contenus peuvent, en revanche, s'avérer utiles en assistant la maîtrise cognitive des informations et leur capitalisation, et en facilitant une meilleure objectivation des faits et des situations qu'elles évoquent. Ce que fait le veilleur, c'est sélectionner, regrouper et organiser des réalités chamarrées saisies par des points de vue divers qui proposent des formes d'intelligibilité différenciées et potentiellement inédites (en tout cas éloignées de celles déployées dans les médias dominants). La variété des sujets abordés à laquelle répond la relative bigarrure des angles d'attaque contribue à élargir la visibilité de certains faits et, dans le même mouvement, à multiplier les référents théoriques, politiques ou encore normatifs qui justement prévalent à la mise en visibilité de ce qui mérite d'être vu.

« Je suis dans plus de 200 listes de personnes qui me suivent sur Twitter, qui eux sont plus de 2 000. La plus grande satisfaction que je peux avoir, c'est voir sur les liens des articles que j'ai envoyés, combien ont été cliqués. Voilà... j'ai donné la possibilité à 30/40 personnes l'occasion de découvrir un article qu'ils n'auraient pas découvert sans moi » (Marc, documentaliste en recherche d'emploi).

La reconnaissance d'un tel travail d'intercession et de maillage tend à s'inscrire explicitement dans les échanges accompagnant les procédures de mise en circulation de l'information. Citer non pas la source originelle du contenu, mais la personne par laquelle on a découvert ce dernier devient, en effet, une des modalités conventionnelles de la reconnaissance des capacités des veilleurs à intéresser des individus qui, à leur tour, vont peut-être actualiser, réinvestir et utiliser les données ainsi transmises. Au fondement de cette pratique se trouve la nécessité d'un travail de *sourcing* qui, pour ne pas déboucher sur la réalisation d'un *patchwork* de textes qui n'aurait finalement de sens que pour celui qui l'a constitué, doit être cadrée par un principe de cohérence explicite (thématique, géographique, politique, etc.) ou facilement repérable par le lecteur (e.g. par un rubriquage). En outre, le modèle sous-jacent à ce travail de documentation est à l'évidence celui de la revue de presse (parfois automatisée *via* des outils comme Netvibes).

## La contre-expertise

Corrélativement, l'expression citoyenne s'articule fortement à la production de contre-expertises. En mobilisant cette forme discursive, les producteurs d'information empruntent plutôt la voie de la prise de distance et de l'enquête documentée, investigatrice, en rupture avec le sens commun et les discours médiatiques dominants. Ils convoquent alors des ressources sur le modèle de la connaissance et du savoir scientifique qui idéalement donnent des prises à l'argumentation de points de vue pluriels. Concernant les procès des pédophiles ou la loi sur l'inceste, Samuel, l'un de nos enquêtés avocat pénaliste, affirme par exemple que s'il existe de bons chroniqueurs judiciaires, leurs propos restent largement réducteurs et ne permettent pas aux citoyens ne fréquentant pas les tribunaux de se forger une opinion en connaissance des faits : « La presse montre l'image de monstres isolés, alors que c'est un problème de société. Comment peut-on se faire une réelle opinion sur ces affaires ? ». La contre-expertise est en ce cas mobilisée pour rétablir la vérité des faits et éclairer les esprits sur des domaines spécialisés que les individus n'appréhendent généralement que par l'intermédiaire des catégories de pertinence poussées par les médias, voire par des fictions audiovisuelles : « Ce qui est dit dans les médias sur l'enseignement est presque toujours faux » (Alice, enseignante à la retraite). Un autre informateur souligne dans le même sens :

« Les gens ont accès à l'information, mais si on se contente de regarder la télévision, l'information est sur beaucoup de choses orientée, par exemple durant la campagne sur le TCE. (...) J'avais envie d'apporter un éclairage citoyen sur cette campagne européenne qui n'existait pas dans les médias. »

La contre-expertise telle qu'elle se déploie dans les expressions citoyennes relève ainsi d'un investissement dans la couverture de questions pointues qui sont susceptibles d'intéresser un large public.

Pour nombre de nos informateurs, l'usage de la contre-expertise intègre aussi un processus civique plus large, visant notamment la montée en compétence de leurs co-citoyens : « Pour prétendre changer le monde, il faut le connaître » (Marc, documentaliste en recherche d'emploi). Dans ce cadre, vulgarisation et transmission de connaissances parfois exigeantes sont considérées comme des opérations essentielles afin de briser les monopoles de l'information et donner quelques armes

et arguments aux citoyens « non spécialistes » qui auraient besoin de savoir pour pouvoir. De même, la mise en visibilité de contre-expertises dans une visée contradictoire, critique et argumentée des discours étatiques, entrepreneuriaux, médiatiques, etc., est considérée comme un lieu primordial du politique, indispensable pour la construction d'une autonomie de pensée, laquelle est souvent liée à la compréhension d'enjeux spécifiques (Foucault, 1984).

## Le témoignage

Peut-être la plus subjective – ou tout du moins, la plus personnelle – des trois modalités de prise de parole que nous avons identifiées, le témoignage inscrit l'information dans le registre du vécu, de l'intime et de l'expérience sensible. Mettant à mal les principes d'objectivité et de distanciation prévalant à l'écriture journalistique, cette forme discursive privilégie l'ordinaire, le quotidien, la personnification et l'authenticité. Remarquons en effet que le témoin

n'est pas [ici] invité pour attester de la réalité d'un fait ou d'un événement, comme le témoin historique ou le témoin en justice, mais pour certifier de l'authenticité d'un mode de vie ou d'un affect au nom de sa propre expérience, à l'aune du récit de sa propre vie (Mehl, 2003, p. 492).

S'il tend à valoriser la singularité des subjectivités, le témoignage de l'expression citoyenne s'ouvre cependant à la montée en généralité. Il fait alors du récit qu'il porte et rend public une expérience possiblement partagée/partageable par d'autres. Ce qu'il propose, c'est en effet l'indexation d'enjeux citoyens et sociétaux à des individus et à leurs singularités, décrivant par là ce que Dominique Mehl présente comme la construction d'un *espace privé/public*, c'est-à-dire « un lieu où a cours une délibération de la société avec elle-même, sur des scènes visibles et audibles par des auditoires larges et composites, délibération qui engage des paroles relevant de l'expérience personnelle et individuelle » (Mehl, 2003, p. 491). Et d'ajouter : « l'expérience personnelle acquiert le statut d'argument et de repère pour la réflexion sociétale » (Mehl, 2003, p. 491).

Sur des thèmes aussi divers que la grève générale aux Antilles, la situation sociale en Haïti, le déroulement du G20 à Strasbourg ou Paris ou encore les pratiques des avocats pénalistes commis d'office, les indi-



vidus que nous avons interrogés estiment pouvoir apporter un éclairage différent de celui des médias car leurs productions se présentent comme des informations sensibles établies par des sujets ayant vécu les événements dont ils rendent compte. La forte implication de l'énonciateur qui est au fondement de cette forme de parole publique confère donc une tonalité ouvertement subjective — et parfois même affective — aux dires publicisés : « Raconter ce qu'est un acquittement, dire ce que l'on ressent, y mettre des sentiments » (Samuel, avocat pénaliste). S'ils sont profanes, ces témoignages ne sont donc pas pour autant triviaux, comme souvent les témoignages valorisés par les médias dominants (*talk shows*, télé-réalité, micro-trottoirs, etc.), dont la supposée exemplarité peut être lue comme l'effet de l'instrumentalisation des informateurs par les médiateurs autorisés. Ils diffèrent précisément des témoignages médiatiques en ce que leur présence au sein d'arènes publiques est non seulement indépendante du filtre préalable de professionnels de l'information décidant des attributions d'attention, mais également construite sur la base d'un travail d'argumentation et motivée par la volonté de livrer une vision tout à la fois experte, subjective et singulière des thèmes considérés.

## **Engagement civique et culture de soi**

Veille, contre-expertise et témoignage sont autant de formes discursives au travers desquelles les producteurs (ou agrégateurs) d'information parviennent à mettre en visibilité des contenus qui, leur semble-t-il, méritent d'être portés à l'attention du public, en tant qu'ils sont peu (ou pas) suffisamment traités dans les médias traditionnels et pourraient constituer des ressources pertinentes pour l'exercice de la citoyenneté. Ainsi, il semble que l'engagement civique et le souci d'un autrui émancipé participent des pratiques d'expression citoyenne. Cela dit, on remarque simultanément que la logique qui est au fondement de la sélection des genres de discours et des thèmes relève principalement des intérêts propres des producteurs d'information. En effet ce choix s'opère toujours en fonction des appétences, des goûts, des compétences ou des centres d'intérêt auxquels ils se sentent personnellement attachés. La production d'expressions citoyennes apparaît dès lors comme une forme d'accomplissement pratique où intérêt général et singularités identitaires ne cessent de s'entremêler : « On peut m'incarner derrière une sensibilité de révolté. J'incarne des idées, mais

au travers de ce que je suis » (Loïc, libraire en retraite). Si la culture civique apparaît comme l'un des moteurs de l'expression citoyenne<sup>1</sup>, la *culture de soi* forme aussi un principe d'ordonnement des activités de production d'information en ligne, dans la mesure où elle permet de mettre en œuvre des « techniques de soi ». Rappelant l'argument de Foucault selon lequel l'application à soi n'est « pas simplement une préoccupation, mais tout un ensemble d'occupations » (Foucault, 1984, p. 70), les techniques de soi témoignent des

procédures (...) qui sont proposées aux individus pour fixer leur identité, la maintenir ou la transformer en un certain nombre de fins et cela grâce à des rapports de maîtrise de soi sur soi et de connaissance de soi par soi (Foucault, 2001, p. 1032).

Dans le cadre de la production d'expressions citoyennes, les techniques de soi sont en fait de deux ordres. Elles relèvent tout d'abord de *pratiques de soi-même* en tant qu'elles favorisent, par une intensification du rapport de soi à soi, le processus de réalisation individuelle. Ceci s'opère pour partie à travers le déplacement et la mobilisation de compétences (acquises et développées dans la sphère professionnelle) dans un cadre d'activité que les informateurs estiment désormais plus libre. Si, par exemple, Alice, l'une de nos informatrices, s'est fait une spécialité de traduire des textes traitant de la critique sociale anglo-saxonne, c'est parce que cela lui permet de réintroduire et de mettre en œuvre des savoir-faire professionnels auxquels elle est identitairement attachée ; et si, au surplus, parmi les divers thèmes qu'elle aborde, l'éducation a une place particulière, c'est également parce que cette thématique relève de son métier (qui, selon elle, n'était pas seulement une activité professionnelle mais avant tout une vocation). La production participative d'information est ainsi considérée comme le prolongement naturel du métier qu'elle exerçait avant sa retraite : « C'est un boulot de prof ! », précise-t-elle. Dans le même sens, l'activité de veille que nous avons observée se structure autour du transfert de techniques professionnelles spécifiques, dont la maîtrise permet de singulariser les individus qui y font appel. Documentalistes ou (anciens) libraires,

---

1 D'une certaine manière, nous retrouvons ici l'un des arguments de Peter Dahlgren (2009) selon lequel l'engagement civique comporte une dimension identitaire très forte en tant qu'il ne cesse d'être structuré *dans* et *par* l'expérience personnelle plurielle des individus.

nos informateurs-veilleurs disent en effet mobiliser des méthodes de recherche, de collecte et d'indexation d'information qui sont (ou ont été) au cœur de leur métier, et ce à des fins de valorisation de ce qu'ils font mais aussi de ce qu'ils sont. Dès lors, les expressions citoyennes permettent aux producteurs d'information de mettre en valeur leurs « singularités subjectives » (Granjon & Denouël, 2010) tout en autorisant une accession progressive à la « possession de soi » ; expérience qui, comme le précise Foucault, « n'est pas simplement celle d'une force maîtrisée, ou d'une souveraineté exercée sur une puissance prête à se révolter (mais) celle d'un plaisir qu'on prend à soi-même » (Foucault, 1984, p. 91).

Complémentaires aux précédentes, certaines pratiques des producteurs d'information semblent davantage relever de ce que nous appelons des *pratiques de soi à travers autrui*, s'organisant dès lors par le prisme de procédures de reconnaissance. Pour aborder cet aspect qui, bien qu'assez souvent repéré dans les travaux sur l'expressivisme numérique (Allard, 2009), manque, nous semble-t-il, d'être pleinement creusé, nous souhaiterions faire appel à la théorie de la reconnaissance. Telle que définie par Axel Honneth, la logique du rapport de reconnaissance relève d'une confirmation des dimensions identitaires des sujets concourant à leur réalisation individuelle. Sans rentrer dans le détail de l'appareil théorique d'Honneth, précisons que pour lui, l'une des dimensions essentielles de la reconnaissance repose sur le principe d'un sujet qui se conçoit réflexivement comme appartenant à une société organisée. Ce faisant, la reconnaissance est liée à une forme de relation pratique à soi-même assurant la valeur sociale de son identité et ouvrant à l'*estime sociale de soi* (Renault, 2004), c'est-à-dire à « l'attitude positive qu'un individu est capable d'adopter à l'égard de lui-même lorsqu'il est reconnu par les membres de sa communauté comme une personne d'un certain genre » (Honneth, 2000, pp. 97). Ainsi, le rapport positif à soi apparaît constitué, non pas dans l'intériorité de l'individu, mais au moyen de processus *interactionnels* et *intersubjectifs* au travers desquels les demandes de reconnaissance d'un individu se voient validées par autrui.

Dans le cadre de la production participative d'information, les indicateurs statistiques révélant des scores importants et/ou des progressions se présentent comme une première modalité de validation de cette quête de reconnaissance. Les reprises et citations des contenus produits font également partie des marques de ratification attendues : « Il y a des auteurs que je traduis qui sont très recherchés comme Chomsky et c'est

repris systématiquement. C'est sûr que j'ai envie d'être reconnue pour ce travail » (Alice). De plus, les contacts initiés par des individus connus et bénéficiant d'une certaine notoriété, quand bien même celle-ci est fondée sur une légitimité tout autre que civique, sont à l'évidence des confirmations de la valeur de la démarche entreprise. Outre ces signes occasionnels sanctionnant positivement les investissements consentis par les producteurs d'information, les marques de reconnaissance les plus prisées sont toutefois celles qui émanent des lecteurs et commentateurs réguliers. Parmi elles, les remerciements, les compliments et les encouragements – souvent introduits dans les commentaires – sont autant de rites interpersonnels positifs (Goffman, 1974) formant les témoins explicites de la réussite de l'entreprise. Mais ces marques de reconnaissance peuvent également s'incarner dans d'autres formes de pratique comme l'investissement dans l'écriture de longs commentaires ou la promotion de contenus sur d'autres espaces numériques. Enfin, le respect de conventions tacites régissant les activités mises en visibilité sur le dispositif de publication (par exemple, certaines formes de vigilance quant à la qualité des contributions, la bonne tenue des débats, le respect des éventuelles règles ordonnant la participation) est considérée comme une rétribution symbolique d'importance car vécue comme une gratification chargée d'un poids collectif.

*In fine*, ces différentes marques de reconnaissance valident, alimentent et confortent le processus d'estime de soi, et ce à deux niveaux. D'une part, elles favorisent l'*estime sociale de soi* en tant qu'elles ratifient et légitiment la position de producteur d'information dans la sphère d'activité médiatique numérique. D'autre part, elles soutiennent l'*estime subjective de soi* à travers laquelle chaque producteur « exprime le besoin d'être reconnu comme cet individu particulier (qu'il est) dans la vie ordinaire sous le masque des différentes identités (qu'il porte) dans l'interaction sociale » (Renault, 2004, p. 80).

## Conclusion

L'objectif central de cet article a été d'aborder une forme spécifique de production participative d'information, construite autour d'expressions citoyennes dont la particularité est d'être portées par des individus revendiquant une prise de parole libre et autonome. Corrélativement, les expressions citoyennes que nous avons pu examiner tendent à s'inscrire dans un processus dialectique construit sur la fertilisation croisée d'une

*culture civique* et d'une *culture de soi*. Ici, la production participative d'information s'incarne à travers des contenus informationnels qui, s'ils relèvent de l'intérêt général et peuvent constituer des ressources dans l'exercice citoyen, fonctionnent également comme autant d'accomplissements pratiques de singularités identitaires. Aussi les expressions citoyennes reposent-elles sur diverses formes de *pratiques de soi*, certaines relevant d'une intensification des rapports de soi à soi-même, d'autres s'inscrivant davantage dans des rapports interactionnels et intersubjectifs de reconnaissance. Du reste, nous avons pu montrer que la conjugaison de la théorie du sujet de Michel Foucault et de la théorie de la reconnaissance d'Axel Honneth s'avère pertinente, dans la mesure où elle permet de déceler les différentes formes de valorisation du rapport à soi dont les expressions citoyennes sont les vecteurs.

## Références

- Allard, L. (2009). Pragmatique de l'internet mobile. Technologies de soi et culture du transfert. Dans F. Dervin & Y. Abbas (Ed.), *Technologies numériques du soi et (co) constructions identitaires*. (pp. 59-82). Paris : L'Harmattan.
- Allard, L. (2007). Blogs, podcast, tags, mashups, cartographies, locative medias : le tournant expressiviste du web. *Médiamorphoses*, 21, 57-62.
- Aubert, A. (2009). Les logiques participatives des usagers des médias. De la réception à la production de contenus. Dans S. Agostinelli, D. Augey & F. Laurie (Ed.), *Entre communautés et mobilité. Actes du colloque Médias 09*. Marseille : Presses Universitaires de Marseille.
- Canu, R., & Datchary, C. (2010). Journalistes et lecteurs-contributeurs sur Mediapart. Des rôles négociés. *Réseaux*, 28 (160-161), 195-223.
- Cardon, D. (2010). *La démocratie Internet. Promesses et limites*. Paris : Seuil.
- Cardon, D., & Delaunay-Tétérel, H. (2006). La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogs par leurs publics. *Réseaux*, 24 (138), 15-71.
- Cardon, D., & Granjon, F. (2010). *Médiactivistes*. Paris : Les Presses de Sciences Po.
- Castells, M. (2009.). *Communication power*. Oxford/New York : Oxford University Press.

- Charaudeau, P. (2006). Discours journalistique et positionnements énonciatifs. *Frontières et dérives*. Semen, 22. Disponible à : <http://semen.revues.org/pdf/2793>.
- Charaudeau, P. (2005). *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*. Bruxelles : De Boeck.
- Dahlgren, P. (2009). *Media and political engagement. Citizens, communication and democracy*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Dervin, F., & Abbas, Y. (Ed.) (2009). *Technologies numériques du soi et (co-) constructions identitaires*. Paris : L'Harmattan.
- Foucault, M. (2001). *Dits et écrits*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M. (1984). *Histoire de la sexualité. Le souci de soi*. Paris : Gallimard.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Ed. de Minuit.
- Granjon, F., & Denouël, J. (2010). Exposition de soi et reconnaissance de *singularités subjectives* sur les sites de réseaux sociaux. *Sociologie*, 1(1), 25-43.
- Honneth, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Cerf.
- Mehl, D. (2003). Le témoin, figure emblématique de l'espace privé/public. Dans D. Cefaï, & D. Pasquier (Ed.). *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*. (pp. 489-502). Paris : PUF.
- Rebillard, F. (2006). *Du traitement de l'information à son retraitement. La publication de l'information journalistique sur l'internet*. *Réseaux*, 24 (137), 29-68.
- Renault, E. (2004). *Mépris social. Ethique et politique de la reconnaissance*. Bègles : Ed. du Passant.